



## Prévenir les risques d'incendie, une adresse à la fois!

**Rivière-du-Loup, le 6 mai 2026** – Le Service de sécurité incendie de la Ville de Rivière-du-Loup amorcera ses visites résidentielles préventives le lundi 11 mai prochain. Des équipes des casernes 12 et 14 seront à l'œuvre en simultanément. Ensemble, elles cogneront à près de 800 portes des secteurs Saint-Ludger, Saint-François et au centre-ville.



Les pompiers seront aisément identifiables lors des visites, qui auront lieu du lundi au vendredi de 13 h 30 à 16 h et de 18 h 30 à 20 h et le samedi, de 10 h à 16 h. De courte durée, celles-ci visent à identifier et réduire les risques d'incendie et assurer la sécurité des personnes et des biens. Elles sont effectuées avec assiduité chaque année, si bien que l'ensemble du territoire en bénéficie aux 7 ans.

À leur passage, les pompiers valident le respect de la réglementation et s'assurent que les mesures de sécurité de base sont bien en place. La prévention est l'affaire de tous et demeure la meilleure alliée contre les incendies. En gardant ses appareils en bon état tout au long de l'année, on contribue à protéger ses proches et à sauver des vies. Les pompiers vérifient notamment les éléments suivants :

- Avertisseur de fumée fonctionnel à chaque étage ;
- Avertisseur de monoxyde de carbone en état de marche dans les maisons avec un garage annexé ou un appareil de chauffage à combustion ;
- Extincteurs portatifs dans les résidences dotées d'un appareil de chauffage à combustion ;
- Ramonage des cheminées et état des foyers extérieurs ;
- Panneaux électriques.

...2

En vertu de la réglementation gouvernementale, le Service de sécurité incendie est tenu de visiter chaque bâtiment. En présence d'un accroche-porte à sa poignée signifiant une visite manquée, il est important de rappeler pour fixer un rendez-vous d'inspection. Par ailleurs, il est de la responsabilité des propriétaires recevant un avis de non-conformité de s'assurer de rectifier la situation.

Pour plus d'information, contactez le 418 862-5901 ou consultez la section Sécurité incendie sur le site internet de la Ville ([VilleRDL.ca](http://VilleRDL.ca)).

- 30 -

Source : Karine Plourde, conseillère  
Service des communications  
418 867-6611